

# Alcimed

Communiqué de presse

## Dispositifs d'aide au sevrage tabagique : état des lieux du remboursement

*La récente augmentation du remboursement des dispositifs d'aide au sevrage tabagique peut-elle réussir à faire significativement réduire le tabagisme en France ?*

**Lyon, le 24 mai 2017** - A l'occasion de la journée mondiale sans tabac qui aura lieu le 31 mai 2017, Alcimed société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés fait le point sur les dispositifs d'aide au sevrage tabagique disponibles, leur prise en charge par les pouvoirs publics ainsi que sur les conditions de réussite du sevrage.

### Etat des lieux du tabagisme en France

#### Les chiffres du tabac en France (2016)

~ 13,4 millions de fumeurs  
~ 66 000 décès / an

Coût social de 120 Mds d'€ / an

~2 millions de personnes / an  
tentent un sevrage

3 à 12 mois de durée moyenne  
d'un sevrage tabagique

En moyenne, 3 à 4 tentatives  
nécessaires avant un succès  
long terme

La population française comprend aujourd'hui environ 13,4 millions de fumeurs. En France, le tabagisme est considéré comme la première cause de mortalité évitable avec environ 66 000 décès chaque année.

Actuellement, d'après le rapport 2015 sur « Le coût social des drogues en France » de Pierre Kopp, le coût social du tabac est de 120 Milliards d'euros par an. Il couvre de façon globale la valeur des vies humaines perdues, la perte de qualité de vie, les pertes de production des entreprises et des administrations mais aussi les dépenses de prévention, répression et soins. Il est comparé à la somme des recettes des taxes sur le tabac et des économies de dépenses des retraites non versées, estimées quant à elles à seulement 25 milliards d'euros.

Face aux conséquences médicales et économiques du tabac, les pouvoirs publics français ont récemment augmenté les mesures visant à promouvoir le sevrage tabagique.

### Les dispositifs d'aide au sevrage

Différents dispositifs aidant à l'arrêt du tabac existent, parmi lesquels les substituts nicotiques (patch, gomme, pastille, inhalateur...) sont les plus utilisés par la population qui tente d'arrêter de fumer. La cigarette électronique est quant à elle consommée par un peu moins de 2 millions de personnes. Le Champix®, médicament permettant de diminuer les symptômes de sevrage et de réduire le plaisir de fumer en diminuant la sensibilité du système nerveux à la nicotine, fait également partie des dispositifs disponibles. Il est normalement prescrit en dernier recours lorsqu'aucun substitut nicotinique n'a fonctionné.

Parmi ces dispositifs, les substituts nicotiques ainsi que le Champix® sont remboursés par l'Assurance Maladie. En 2006, le gouvernement français a mis en place un remboursement forfaitaire des traitements nicotiques de substitution à hauteur de 50€ par personne et par an, revalorisé à 150€ en octobre 2016 suite à une décision du Ministère de la Santé. Le Champix® est quant à lui remboursé en traitement de substitution au tabagisme depuis le mois d'avril 2017 et est pris en charge par l'Assurance Maladie à hauteur de 65%.

#### Les conditions de remboursement des substituts nicotiques

Remboursement de 150 € par année civile et par personne

Sous condition de prescription par un professionnel de santé (médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, infirmiers et kinésithérapeutes)

Forfait qui correspond à environ 3 mois de traitement de substitution pour un fumeur moyen

Possibilité de prise en charge supplémentaire par certaines mutuelles

# Alcimed

## L'impact du remboursement des substituts nicotiniques dans d'autres pays

Le remboursement des traitements de substitution a pour objectif d'encourager les tentatives d'arrêt, en particulier chez les gros fumeurs et les fumeurs les plus démunis et est globalement salué par les professionnels de santé. Cependant, des mesures similaires dans d'autres pays ont eu un succès tout relatif.

Le Canada a mis en place le remboursement des substituts nicotiniques en 2000. Une étude menée sur 25 000 répondants a enregistré une quasi stabilité du tabagisme entre 2005 et 2012 (24,4% à 23,8%). En revanche une baisse significative a été enregistrée entre 2012 et 2014 (23,8% à 19,6%) et correspond à 3 hausses des taxes sur le tabac sur cette période.

Les Pays-Bas ont mis en place un système de remboursement depuis 2013, après une première initiative en 2011. Une baisse du nombre de fumeurs a été observée sur la première année du programme, le taux passant de 26% à 23% de la population, puis ce nombre s'est stabilisé autour de 23%. Une campagne média lancée en parallèle du remboursement des programmes de sevrage tabagique a permis de favoriser le recours aux traitements remboursés et d'augmenter le taux de succès. Le remboursement s'inscrit dans un programme de sevrage tabagique global qui inclut plusieurs sessions de conseils personnalisés obligatoires pour obtenir le remboursement (groupe, face-à-face ou conseil téléphonique). Les analystes expliquent la stabilisation du nombre de fumeurs après quelques mois par le fait qu'une fois la population de fumeurs qui attendaient un signal pour se lancer dans une démarche de sevrage absorbée, l'impact du programme sur les fumeurs restants ou nouveaux devient limité et le rythme d'arrêt du tabac revient à la normale.

Les professionnels de santé sont unanimes, les traitements de substitution sont utiles mais la motivation du fumeur à s'arrêter et la qualité et la régularité de l'accompagnement qu'il va recevoir sont des facteurs critiques pour la réussite du sevrage sur le long terme.

### Les mesures prises par la France

Les mesures prises récemment en France devraient ainsi permettre une réduction de la consommation de tabac mesurable à relativement court terme, mais ne sauraient constituer qu'un premier pas en avant qui demande à être renforcé par un faisceau de mesures complémentaires. Communiquer, proposer un dispositif intégrant l'accompagnement systématique du fumeur par un professionnel de santé, augmenter les taxes liées au tabac ou maintenir le paquet neutre font partie d'une approche globale permettant de maximiser le taux de succès du sevrage tabagique. Des mesures à l'échelle de l'Europe, notamment sur l'alignement des prix, sont également sur la table et devront être discutées si l'on veut consolider les résultats.

### A PROPOS D'ALCIMED - [www.alcimed.com](http://www.alcimed.com)

Créée en 1993, ALCIMED est une société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, spécialisée dans les sciences de la vie (santé, biotech, agroalimentaire), la chimie, les matériaux et l'énergie ainsi que dans l'aéronautique, le spatial, la défense et les Politiques Publiques. Elle intervient auprès des grands groupes industriels, d'ETI et de PME, de fonds d'investissement et d'acteurs institutionnels. Grâce à ses 180 collaborateurs de haut niveau, ALCIMED accompagne ses clients dans l'exploration et le développement de leurs terres inconnues : nouvelles technologies, innovations marché, pays à forte croissance et analyse prospective. La société dont le siège est à Paris, est présente à Lyon et à Toulouse, ainsi qu'en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, aux Etats-Unis et à Singapour.

### Contacts presse : Agence ComCorp

Marie-Caroline Saro | [mcsaro@comcorp.fr](mailto:mcsaro@comcorp.fr) | +33 1 58 18 32 58 | +33 6 88 84 81 74  
Sabrina Russo | [srusso@comcorp.fr](mailto:srusso@comcorp.fr) | +33 1 58 18 32 48 | +33 6 82 92 94 45

#### Catégories de fumeurs

##### **Gros fumeurs :**

plus de 10 cigarettes par jour

##### **Fumeur quotidien ou régulier :**

au moins une cigarette par jour

##### **Fumeur occasionnel :**

moins d'une cigarette par jour